

Maître Morgan NICOLAS - Avocat au Barreau des Hautes Alpes
7 rue Capitaine de Besson - Résidence Le Parc Entrée C - 05000 GAP
Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : **contact@morgannicolas-avocats.fr**
Site internet : www.mascaron-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN STUDIO situé au rez-de-chaussée du bâtiment B
d'une superficie loi Carrez de **22,62 m² (lot 8)**

et **D'UN CASIER A SKIS** situé au rez-de-chaussée du Bâtiment A (**lot 50**)

Dépendant d'un ensemble immobilier dénommé «Le Hameau»
sis 5310 Allée François Bret, Lotissement Les Claux, 05560 VARS,
figurant au cadastre de la ville de VARS, section AA, n° 4,
pour une contenance de 00 ha 25 a 79 ca.

MISE A PRIX : 21 070,75 EUROS
(Vingt-et-un mille soixante-dix euros soixante-quinze centimes)

Visite le Mardi 27 janvier 2026 de 14 h 30 à 15 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 5 FEVRIER 2026 à 14 h 00
à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal Judiciaire de Gap**,
situé Place Saint Arnoux, 05000 GAP

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Le Hameau sis 5310 Allée François Bret, Lotissement des Claux, 05560 VARS, figurant au cadastre de la ville de VARS, section AA, n° 4, pour une contenance de 00 ha 25 a 79 ca.

LE LOT NUMERO HUIT (N° 8) :

Un studio situé au rez-de-chaussée du Bâtiment B portant une pièce à usage de séjour repas salon nuit kitchenette, salle de

bains, WC, hall dégagement, loggia,
Avec les 168/10000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO CINQUANTE (N° 50) :

Un casier à skis situé au rez-de-chaussée du Bâtiment A,
Avec les 1/10000° indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 22,62 m² au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 3 février

2025 par la société DIAG IMMO DAUPHINE PROVENCE annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de la SELARL VIGUIER, Commissaire de Justice, en date du 16 janvier 2025 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement serait inoccupé.

Le syndic de la copropriété est la société DURAND IMMOBILIER MONTAGNE ET MER, SAS au capital de 10 000 € immatriculée au RCS de Gap sous le numéro 895 162 212, dont le siège social est résidence Centre Vars, 5211 Cours Fontanarosa, 05560 VARS LES CLAUX.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des Copropriétaires de la Résidence Le Hameau 201 Allée François Bret 05560 VARS représenté par son syndic, la société **DURAND IMMOBILIER MONTAGNE ET MER**, SAS au capital de 10 000 € immatriculée au RCS de Gap sous le numéro 895 162 212, dont le siège social est résidence Centre Vars, 5211 Cours Fontanarosa, 05560 VARS LES CLAUX, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat postulant **Maître Morgan NICOLAS** avocat postulant au Barreau des Hautes Alpes, dont le cabinet

est sis 7 rue Capitaine de Besson, Résidence Le Parc Entrée C, 05000 GAP,
Ayant pour avocat plaidant **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, représentant la SELARL MASCARON AVOCATS, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau des Hautes Alpes,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Gap.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- Maître Philippe CORNET, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE
- Tél. : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**, le dossier étant consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**
- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Gap, Place Saint Arnoux, 05000 GAP.

Marseille, le 5 décembre 2025

Philippe CORNET